



Méningococcie invasive

Qu'est-ce que la méningococcie invasive (MI)?

Neisseria meningitidis est le nom de la bactérie responsable de la méningite à méningocoques (inflammation des membranes entourant le cerveau) et de la méningococcémie (forme grave de septicémie). Les deux formes de la maladie sont communément appelées méningococcie invasive (MI). Jusqu'à 10 % des gens sont porteurs de la bactérie responsable de la MI, qui se loge dans le nez ou la gorge. Par porteur, on entend une personne chez qui la bactérie est présente, mais qui ne montre aucun symptôme.

Quels sont les symptômes de la méningococcie invasive?

- La MI est une maladie très grave qui peut se développer rapidement. Si votre enfant ou vous montrez l'un des symptômes suivants, consultez immédiatement un médecin :
- Poussée soudaine de fièvre, mal de tête, raideur au cou, nausées, vomissements, sensibilité à la lumière vive ou somnolence, confusion ou coma – ces symptômes pourraient indiquer un cas de méningite à méningocoques
- Poussée soudaine de fièvre, frissons, malaises, douleur musculaire, éruption de petits boutons rouge pourpre ou apparition d'ecchymoses n'importe où sur le corps – ces symptômes pourraient indiquer un cas de méningococcémie
- Poussée soudaine de fièvre, irritabilité, difficulté à se réveiller, difficulté à téter, vomissements, raideur au cou et bombement de la fontanelle – chez le nourrisson, ces symptômes pourraient indiquer un cas de MI

Comment la méningococcie invasive se transmet-elle?

La bactérie responsable de la MI se propage par contact direct avec les sécrétions du nez ou de la gorge d'une personne infectée ou porteuse. Elle peut aussi se transmettre par sa salive, que ce soit par un baiser ou le partage de certains articles, comme des cigarettes, une brosse à dents, des ustensiles ou une bouteille. La MI est contagieuse à partir de 7 jours avant l'apparition des symptômes et jusqu'à 24 heures après le début du traitement antibiotique. Un porteur est contagieux tant que la bactérie est présente dans ses sécrétions.

Quel est le traitement contre la méningococcie invasive?

Tous les cas confirmés de MI sont traités à l'aide d'antibiotiques. Il est essentiel de donner un traitement médical précoce pour réduire le risque de complications et de mort.

Qui sont les personnes les plus susceptibles de contracter la méningococcie invasive?

Parmi les personnes les plus susceptibles de contracter la MI, mentionnons les suivantes :

- Les très jeunes enfants, les adolescents et les jeunes adultes
- Les personnes dont le système immunitaire est compromis, comme celles atteintes du VIH

- Les personnes atteintes d'une maladie chronique, comme la drépanocytose
- Les personnes qui ont été en contact avec une personne infectée ou porteuse, comme celles qui vivent sous le même toit ou qui ont partagé des articles avec elle (contact avec ses sécrétions)

On considère que les personnes qui n'ont eu que de simples contacts avec une personne infectée ou porteuse, par exemple à l'école, au travail ou dans les transports en commun, et qui ne sont pas entrées en contact avec des sécrétions qui proviennent de son nez ou de sa gorge, ne courent aucun risque majeur de contracter la MI.

Comment peut-on se protéger contre la méningococcie invasive?

Se laver les mains adéquatement, surtout après avoir toussé ou éternué, avant et après la préparation des repas et avant de manger permet de limiter les risques de transmission. En règle générale, il vaut mieux éviter de partager certains articles, comme des cigarettes, une brosse à dents, des ustensiles et une bouteille.

La vaccination est une autre façon de se protéger contre la MI. Le vaccin contre le méningocoque de souche C figure au calendrier d'immunisation de routine et est généralement administré aux nourrissons à l'âge de 12 mois, afin de les protéger contre cette souche.

Quant au vaccin quadrivalent ACYW-135, il est offert aux élèves de septième année de l'Ontario et protège la population contre les types A, C, Y et W-135 de la MI.

Il existe aussi un vaccin contre le méningocoque de souche B. Ce vaccin est financé par l'État pour les personnes de 2 mois à 17 ans qui seraient entrées en contact avec le méningocoque de souche B. Il ne l'est pas pour les personnes de plus de 17 ans, mais peut néanmoins être offert moyennant des frais.

Quel rôle joue Santé publique Ottawa?

En tant que maladie à déclaration obligatoire, la MI demande un suivi immédiat de la santé publique. Dès qu'il reçoit une déclaration de cas, le Programme de contrôle des maladies transmissibles trouve et avertit les personnes qui sont entrées en contact avec le malade et évalue les besoins en matière de traitement antibiotique préventif, y compris la possibilité de leur administrer le vaccin contre le méningocoque.

Pour obtenir un complément d'information consultez le site santepubliqueottawa.ca.

Août 2019